https://etab.ac-poitiers.fr/coll-acamus-la-rochelle/spip.php?article913 - Auteur : Renan Camenen

# Foyer Socio Education

publié le 24/11/2020

Créé pour améliorer la vie des élèves au collège, le FSE est une association régie par la loi de 1901. Son bureau est constitué d'adultes membres du personnel du collège et d'élèves souhaitant s'initier à la vie associative ou s'investir dans cette association. Le renouvellement du bureau a lieu lors de l'assemblée générale au mois de septembre ou octobre.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.